

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2020



CONSEIL DE QUARTIER

MAIZERETS



PRÉSENTÉ À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE mardi 13 avril 2021

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
REMARQUES PRÉALABLES	4
INTRODUCTION	5
MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER	7
1. RAYONNEMENT ET ANIMATION DU QUARTIER	8
Maizerêve	8
Chocolat chaud, thé à la menthe et cannes de bonbons	8
Lumières et lutins dans Maizerets	9
Communications et présence sur internet	9
Projets du plan directeur	10
2. VIE COMMUNAUTAIRE	11
Rendez-vous Limoilou	11
3. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE	12
Comité Triparti AIM	12
Membre du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles	12
Dossier méthanisation	13
Comité cohabitation port communauté (CCPC)	14
Comité de vigilance du Port de Québec et projet d'agrandissement	15
Comité conseil « Mon environnement ma santé »	17
4. TRANSFORMATION DU QUARTIER	17
Nouveau complexe hospitalier	17
Enjeux de transport actif dans le quartier	17
Plaidoyer Littoral-Est	18
Le projet d'agrandissement du Port de Québec : le projet Laurentia	19
5. VIE DÉMOCRATIQUE	19
Composition du conseil d'administration	19
Participation à des comités	20
Consultations publiques	20
6. ÉTATS FINANCIERS	22
L'état des revenus et des dépenses pour 2019 et le bilan de fin d'année	22

REMERCIEMENTS

Le Conseil de quartier de Maizerets remercie :

- toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la rédaction du Rapport annuel 2020;
- l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec, notamment pour son soutien à son fonctionnement et à la réalisation de ses projets;
- Monsieur Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique de la Ville de Québec, pour son appui aux travaux du Conseil du quartier;
- les citoyen-ne-s qui participent aux assemblées publiques du Conseil.

REMARQUES PRÉALABLES

- Le nom de membres du Conseil d'administration apparaît au début de certains textes, ceux-ci sont responsables de ces textes;
- Sauf indication contraire, les photos appartiennent au Conseil de quartier de Maizerets;
- Le présent document contient des hyperliens pour accéder directement aux documents mentionnés.

INTRODUCTION

Quelle année fut celle de 2020. Une année remplie de bouleversements où nous avons perdu tous nos repères et avons dû revoir nos façons de vivre en société. Le fonctionnement du Conseil de quartier n'a pas été épargné. Suite à l'annonce de la pandémie et du confinement qui venait avec, les activités du Conseil ont cessé quelques mois.

Sans le savoir, le 10 mars avait lieu la dernière assemblée en présentiel des administrateurs et administratrices du conseil de quartier!

Puis, après deux mois de pause, les assemblées ont repris virtuellement. En juin nous avons tenu deux assemblées ordinaires, un peu pour rattraper les mois sans assemblée. S'en sont suivi deux mois de vacances estivales avant de reprendre en septembre avec les assemblées virtuelles à huis clos. En octobre avait lieu l'assemblée générale annuelle (qui se tient normalement en avril) et ce n'est qu'en novembre que la Ville ouvre les assemblées aux citoyens qui peuvent finalement se joindre virtuellement aux assemblées mensuelles.

En plus de chambouler les activités du Conseil de quartier, 2020 nous a apporté de gros dossiers dans lesquels les administrateurs et administratrices se sont investis cœur et âme. 2020 nous a démontré que les gens sur le conseil de quartier forment une équipe de qualité, dédiée et dévouée à améliorer la qualité de vie dans Maizerets!

Parmi ces gros dossiers, notons le projet d'innovation Littoral Est et la création du Plaidoyer pour un littoral est écologique, social et économique, le projet Laurentia et la participation aux consultations publiques de l'agence fédérale et le dépôt du mémoire du conseil de quartier, le suivi du comité de vigilance de l'incinérateur, les projets à développer avec les sommes résiduelles du Plan directeur, c'est-à-dire un projet d'art extérieur de grande envergure ainsi que le projet Oasis St-Pie-X. Ce ne sont que quelques exemples, notre conseil de quartier bouillonne de projets!

Je suis très fière de faire partie de cette équipe. Avec l'année 2021 qui s'annonce tout aussi importante pour le quartier, il est bon de savoir que nous ne sommes pas seul à se préoccuper d'enjeux de qualité de l'air, de sécurité routière, de canopée, de mixité sociale, de transport actif, de culture, d'agriculture urbaine, d'inclusion, etc. !!!

Un immense merci à tous ceux qui s'impliquent!

Joséphine Hénault
Présidente du conseil de Quartier

MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville. Il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à l'aménagement des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Le Conseil de quartier réalise son mandat dans un esprit de collaboration avec la Ville de Québec. Il peut ainsi :

- émettre des recommandations sur :
 - tout projet de modification au règlement d'urbanisme que le Conseil d'arrondissement lui soumet;
 - tout autre projet qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville.
- tenir des séances de consultation publique sur une question pour laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville, tels le Conseil municipal ou le Conseil d'arrondissement;
- de sa propre initiative, transmettre au Conseil municipal ou au Conseil d'arrondissement son avis sur tout autre sujet concernant le quartier;
- en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier;
- en fonction de la réglementation municipale, de sa propre initiative et dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, tenir une consultation publique pour un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation d'une propriété municipale située sur son territoire, incluant un parc ou un équipement culturel ou de loisirs qui relèvent du Conseil municipal ou du Conseil d'arrondissement.

1. RAYONNEMENT ET ANIMATION DU QUARTIER

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19 qui a complètement modifié nos façons de faire à l'interne, mais aussi les projets qui étaient prévus par le conseil. Certains ont malheureusement dû être annulés, alors que d'autres initiatives, de plus petite envergure, ont vu le jour dans un contexte où elles étaient encore plus importantes pour contrer l'isolement.

Maizerêve

En 2019, le CQM a tenu la 1^{re} édition de la fête de quartier Maizerêve. Le comité de travail s'était réuni à plusieurs reprises en début d'année 2020 et avait un plan assez précis pour l'édition d'août 2020. Malheureusement, en raison de la pandémie, nous avons été dans l'obligation de l'annuler complètement, après plusieurs efforts pour maintenir une édition adaptée.

Ce ne sera que partie remise, nous l'espérons, pour fin août cette année! Nous aimerions beaucoup offrir aux résidents un événement festif qui permettrait de célébrer la diversité de notre beau quartier. A suivre...

Chocolat chaud, thé à la menthe et cannes de bonbons

Le conseil de quartier, en collaboration avec le Centre Mgr Marcoux (CMM), a célébré la saison hivernale avec les citoyen.ne.s à la Place Maizerets le 12 décembre 2020. Nous étions présents afin de gâter un peu les promeneurs et égayer les esprits à l'aube des fêtes. Chocolat chaud, thé à la menthe et cannes de bonbons ont été remis à la population.

Nous souhaitons remercier Mme Dalila Elhak qui a apporté un soutien technique et offert le thé lors de cette journée. Merci également à la communauté d'affaires qui a offert des bons d'achats pour récompenser nos bénévoles.

Cet événement s'est déroulé dans le respect des normes sanitaires et sans publicité préalable, selon les règles de la Ville de Québec en cette période de pandémie. Les passants ont pu profiter d'un moment chaleureux accompagné de chants de Noël spontanés!

La dizaine de bénévoles du CMM et le CQM ont décoré la Place et effectué la distribution en ce samedi après-midi hivernal. Une activité réalisée en collaboration avec des acteurs commerciaux et communautaires du quartier et qui fut fort appréciée.



Lumières et lutins dans Maizerets

Le CQM a également voulu inviter la population à créer un peu d'ambiance pendant la période des fêtes! Sous l'initiative du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, nous avons emboîté le pas et organisé un petit concours auprès de la population. Il suffisait de décorer l'extérieur de leur résidence et d'y disposer un petit lutin festif! Les marcheurs pouvaient alors apprécier les décorations et faire une petite chasse aux lutins, tout en respectant les règles de distanciation.

Pour être éligible au concours, les résidents étaient invités à publier une photo de leurs décorations sur la page de l'événement Facebook et pouvaient ainsi remporter 50 \$ en carte-cadeau chez Maude épicerie laboratoire, situé sur le Chemin de la Canardière. Merci à tous les participants!

Communications et présence sur internet

Le conseil a été principalement présent par les médias sociaux, par le biais de sa page Facebook, suivie par plus de 700 personnes. Le conseil y publie ses événements et ceux de la Ville et les informations pertinentes pour les résidents du quartier.

Plusieurs résidents communiquent maintenant avec nous par le biais de notre boîte de messagerie Messenger, à laquelle nous nous efforçons de répondre le plus rapidement possible.

Le conseil a aussi une entente avec MonLimoilou.com pour sa présence sur leur site web par une page dédiée au Conseil de quartier et par la publication de nos événements et communiqués.

Projets du plan directeur

Dès le début de l'année 2020, un Comité s'est penché sur des projets à proposer dans le cadre du Plan directeur de la Ville. Des sommes attribuées à cet aspect n'avaient pas été dépensées au cours des dernières années.

Le Comité a identifié des enjeux prioritaires en fonction des besoins du quartier :

- Consolider l'aménagement urbain du quartier
- Améliorer l'aménagement du secteur des Habitations Saint-Pie-X
- Assurer le maintien, le développement et la promotion de la vie de quartier
- Accroître le sentiment d'appartenance au quartier
- Développer des activités communautaires et culturelles et des projets d'animation urbaine adaptés aux besoins des résidentes et des résidents

Les deux projets du Plan directeur qui ont été réfléchis par les membres et qui se sont vus acceptés sont :

1. Projet de murale dans le quartier Maizerets

Un projet de médiation culturelle en collaboration avec la Ville de Québec, auquel se joint la Société historique de Limoilou et le Centre Mgr Marcoux, verra le jour d'ici 2022 sous la forme de murales artistiques. Les murales mettront en lumière des caractéristiques identitaires du quartier. Nous souhaitons ainsi accentuer le sentiment d'appartenance des résident.es et leur fierté d'en faire partie.

Le mandat de la réalisation des murales, soit la démarche participative de la médiation culturelle, la réalisation artistique ainsi que l'organisation d'un événement de dévoilement, est confié à l'organisme culturel Exmuro, bien implanté dans la Ville de Québec.

Un Comité de suivi est mis sur pied afin de permettre une collaboration entre la Société historique de Limoilou, le Centre Mgr Marcoux, le Conseil de quartier, l'organisme culturel et le service de la Culture de la Ville de Québec. De cette façon, nous pourrons assurer un lien constant avec Exmuro et suivre la progression et la réalisation du projet.

2. Oasis St-Pie X

Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de l'espace extérieur des Habitations St-Pie X à partir d'un processus participatif d'élaboration impliquant les résident.es des Habitations. La démarche et l'aménagement réalisés auront pour objectifs premiers de renforcer la résilience de la communauté locale face aux bouleversements écologiques, de valoriser le rôle rassembleur de l'espace collectif, de favoriser l'interaction entre les résident.es et de créer des lieux communs et conviviaux dédiés au partage, à la transmission, à la sociabilité et au renforcement de l'autonomie de la communauté locale.

Un comité de travail composé de la conseillère municipale et de représentantes du Conseil de quartier Maizerets, de l'Évasion St-Pie X et de l'Office municipal d'habitation est actuellement en train de mettre en œuvre les premières étapes de démarrage du projet. Lorsque les conditions sanitaires seront moins contraignantes, le projet devra permettre la participation directe de résident.es des Habitations St-Pie X dans la planification et la réalisation du projet.

2. VIE COMMUNAUTAIRE

Rendez-vous Limoilou

Votepour.ca, Espace d'initiatives, le CIUSSSCN et le conseil de quartier Maizerets ont travaillé ensemble en février 2020 sur le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de la Ville de Québec, Alliance IV. Ce projet de concertation vise à mieux connaître les besoins du milieu communautaire, leurs membres ou personnes qui fréquentent les ressources.

La pandémie a modifié le projet participatif dans lequel était prévu des animations et une participation active des répondant.e.s. À partir de juin un sondage a été distribué, les réponses ont été collectées lors d'entrevues individuelles. Des indices d'impacts de la pandémie sur la population à revenu faible et avec besoins particuliers, en sont ressortis.

Des animations virtuelles de groupe et une tournée d'organismes communautaires ont eu lieu en décembre. Sous le thème *S'engager à vivre ensemble*, la démarche cherche à mieux cerner les réalités du milieu et améliorer les services. Le projet est toujours en cours

3. ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Comité Triparti AIM

Marcel Paré | Administrateur

Membre délégué au Comité Triparti, dossier AIM

Aucune rencontre publique tenue durant l'année 2020.

Membre du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Marcel Paré | Administrateur

Représentation assidue et recherches d'informations afin de mieux décrire les nuisances de l'incinérateur ainsi que recherches de solutions visant à améliorer le fonctionnement de l'incinérateur.

Le présent texte s'inspire largement des comptes-rendus du Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec en 2020 ou de campagnes d'échantillonnages de l'incinérateur.

Voici quelques sujets abordés lors de rencontres du Comité :

- dépassements de monoxyde de carbone (CO) identifié à nouveau en juin et septembre 2020, ces dépassements sont relevés depuis plusieurs années ;
- dépassements (paramètres non réglementés) de chlorophénols et de chlorobenzènes;
- réduction d'émissions au four numéro un suite à la mise en fonction de brûleurs mais dépassement pour chlorobenzènes, campagne de septembre;
- le four 1 est opérationnel, les fours 2-3-4 dont l'installation de brûleurs était prévue pour l'automne 2020 est non-complétée;
- projet du Centre de récupération des matières organiques (CRMO). Les étapes prévues sont les suivantes : premièrement, le tri des sacs de couleurs, avec un retrait des petits et gros encombrants; deuxièmement, le prétraitement de la matière, soit la préparation de la bio-pulpe. Afin d'améliorer le fonctionnement de l'incinérateur, la Ville prévoit dans son nouveau projet de CRMO extraire avant incinération en plus d'une partie des RA, du métal, des matériaux de construction et des plastiques. Bien que nous ayons questionné la Ville à ce sujet, elle nous a indiqué ne pas connaître les hypothèses d'extraction;
- l'achat des analyseurs de mercure est retardé à après la crise COVID;

- demande d'information concernant la caractérisation des matières traitées. Il y aura une caractérisation des matières, avant la mise en fonction du Centre de récupération de la matière organique (CRMO). Cependant, on ne pourra pas ouvrir les gros sacs et analyser les matières qui ne devraient pas s'y trouver;
- Questions soumises concernant l'étude réalisée en 2018-2019 sur les impacts sur le climat et la santé humaine du mode de gestion projeté des matières résiduelles de la Ville de Québec : voir Réponses de la Chaire en éco-conseil aux questions soumises par M. Paré du comité de Quartier Maizerets.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus du Comité de vigilance à <https://www.incinerateur.qc.ca/comptes-rendus>, ainsi que les résultats des campagnes d'échantillonnage à <https://www.incinerateur.qc.ca/suivi-environnemental-campagne>.

Dossier méthanisation

Marcel Paré | Administrateur

Poursuite par la Ville des travaux pour la méthanisation et début de la construction d'un centre de tri pour les RA, Centre de récupération des matières organiques (CRMO).

Nous avons pu être informés de certaines données chiffrées transmises lors de rencontres du CVGMR. Celles-ci établissent les objectifs que s'est fixé l'administration pour la récupération des résidus alimentaires (RA). La Ville a indiqué pour la cueillette des RA son intention d'obtenir la participation de 70 % des résidents et vise atteindre un volume de cueillette de 86 000 T/M. La Ville se fixe également comme projet de parvenir à limiter à 10% les pertes générées par le système de cueillette par sacs (contenant les RA). Cependant, ces chiffres demeurent des objectifs qui semblent théoriques. Certaines sources indépendantes fiables (trois) établissent plutôt les pertes potentielles par le système de cueillette par sacs soit à 15 % (pour une source) ou 20% (pour deux sources).

L'objectif de recueillir 86 000 tonnes de RA ne peut être le tonnage total à traiter. Il faut tenir compte que « sont contenus dans les 86 600 tonnes de résidus alimentaires qui seront acheminées au CBAQ, un maximum de 25 % de contaminants » Présentation du Centre de Biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ).

Les responsables du projet nous ont également indiqué que l'« Objectif est d'atteindre 90 % des sacs collectés au CRMO en état pour être triés selon les essais complémentaires» CVGMR-08-05-2020.

Au meilleur de nos estimations, le gisement disponible total de RA serait de 120 000 T/M. Tenant compte de pertes en opération : matières non recueillies, non traitables ou contaminées, nous contestons la performance du système de cueillette à être mis en place au coût de 60M \$.

Pour Maizerets, un volume important de RA incinéré est contre-productif pour notre quartier. La Ville a clairement identifié que l'incinération des RA affecte négativement les opérations d'incinération. « Lors de l'incinération, la présence de matières organiques résiduelles nuit effectivement à l'efficacité de la combustion, car ces matières contiennent de l'eau, ce qui abaisse la température d'incinération et peut augmenter les GES produits. » ET, « en termes économiques, la Ville de Québec a avantage à maximiser la proportion des résidus alimentaires qui seront valorisés par biométhanisation ».

Réponses de la Chaire en éco-conseil aux questions soumises par M. Paré du comité de Quartier Maizerets.

Il nous faut comprendre ici que les pertes estimées sont multiples tant de natures financières et environnementales, considérant :

- coût d'incinération d'un volume important de RA ($\pm 50\ 000$ T/M à $124\$$ T/M = 6.2 M\$);
- perte d'un volume important de RA matière organique détourné de la méthanisation (volume $\pm 50\ 000$ T/M, manque à gagner non estimée);
- perte de rendement à l'incinérateur;
- production de GES.

Nous voulons attirer votre attention, des informations obtenues en parallèle dans le cadre de l'analyse du projet Laurentia nous informent que malgré les déclarations de la Ville, ce type d'installation industrielle peut générer des émissions de contaminants. « Il importe toutefois de préciser que les contaminants les plus couramment émis par les usines de biométhanisation sont le monoxyde de carbone (CO), les dioxydes de soufre (SO₂), les oxydes de nitrogène (NOx), les COV non méthanoïques (COVNM) et le formaldéhyde (CH₂O) (Paolini et coll., 2018). Nonobstant les quantités émises, ces usines génèrent normalement une quantité appréciable de GES » (nous soulignons) (Projet Laurentia, document de réponses à la deuxième série de questions de l'AÉIC – Août 2020, 2.6.42 Aménagement d'un quai en eau profonde – Construction et exploitation d'un centre de biométhanisation, p.2-230).

Comité cohabitation port communauté (CCPC)

Joséphine Hénault

En 2020, quatre rencontres du Comité étaient prévues (mars, mai, septembre et décembre).

Lors de la rencontre de mars. M. Girard, PDG du Port, devait être présent, mais finalement a dû se désister.

En mai, la rencontre avait lieu en avant-midi et je n'ai donc pu y assister puisque je ne pouvais me libérer de mon travail.

En septembre, j'étais à l'extérieur de la ville sans connexion internet.

Le 17 novembre, l'administration portuaire a organisé une rencontre extraordinaire pour le CCPC pour parler exclusivement du Projet Laurentia, en prévision des consultations publiques de 30 jours (jusqu'au 16 décembre) de l'Agence fédérale. Suite à la présentation de l'APQ, les membres du comité ont pu poser leurs questions. J'ai mentionné qu'il est faux de dire que le projet Laurentia réduira les émissions de GES. Pour être vrai, il faudrait que le projet existe déjà et qu'ils viennent le bonifier pour en réduire les émissions de GES. Un nouveau terminal de conteneur ne viendra qu'accroître les émissions de GES sur le territoire québécois. J'ai également contesté l'annonce de la création d'un parc urbain. L'endroit choisi par l'APQ est déjà un espace vert, il n'y a donc pas d'additionnalité. Ceci aurait été le cas s'ils avaient déminéralisé une surface pour créer un tout nouveau parc.

Pour la rencontre de décembre, une présentation sur la qualité de l'air par l'expert Richard Leduc devait avoir lieu, mais a été annulée. En remplacement, l'APQ a organisé la présentation du projet de recherche sur la perception et modélisation des impacts potentiels des activités de croisières. Cette étude est menée par l'Université Laval et il sera intéressant d'en lire les conclusions.

En septembre 2019, des représentants du CN sont venus présenter au CCPC le volet ferroviaire du projet Laurentia. Ils ont terminé leur rencontre en mentionnant qu'ils pourraient faire d'autres présentations dans la communauté impactée par le projet. Étant donné que plusieurs citoyens de Maizerets et administrateurs du Conseil de quartier étaient préoccupés par les impacts d'une augmentation du transport ferroviaire dans le quartier, j'ai contacté le CN en février pour les inviter à faire la même présentation lors d'une assemblée ordinaire du Conseil. Mais ma demande a été infructueuse.

Comité de vigilance du Port de Québec et projet d'agrandissement

Mélanie Levesque | Citoyenne du quartier

Représentante du Conseil de quartier au Comité de vigilance du Port de Québec

Le quartier Limoilou, incluant Maizerets, a connu en 2013 des épisodes de poussières, surtout médiatisés par l'épisode dit « des poussières rouges ». Ces poussières, provenant du Port de Québec, ont inquiété de nombreuses personnes. C'est ainsi que le Comité a été formé en mai 2013. Il se compose de personnes issues d'organisations représentatives des citoyens et des groupes touchés par les activités portuaires. Le Comité a comme mission de proposer des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires afin d'atténuer les impacts de celles-ci sur les citoyens. Il doit également informer la population.

Le Comité de vigilance des activités portuaires est impliqué dans le projet de l'agrandissement du Port de Québec, aujourd'hui appelé Projet Laurentia, depuis le tout début, soit 4 ans. Tout au long du processus, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les membres du CVAP. Dans le cadre du mémoire déposé en décembre 2020, quatre préoccupations ont été retenues, soit celles étant les plus importantes aux yeux des membres du Comité et de ceux qu'ils représentent : la qualité de l'air, la sécurité routière, la pollution sonore et la pollution visuelle. À la suite de la lecture et de l'analyse des différents avis des ministères fédéraux et du rapport provisoire présenté par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, le CVAP se positionne contre le projet Laurentia.

En décembre, tout juste avant que l'Agence rédige son rapport définitif d'évaluation environnementale et qu'elle le remette au ministre chargé de prendre la décision (si oui ou non le projet va de l'avant), le Port de Québec a demandé à Ottawa un délai supplémentaire, qui a été accepté. Depuis ce temps, le Port de Québec multiplie les offensives pour défendre le bien-fondé de son projet (publicités, rencontres avec les médias et les conseils de quartier, etc.). Malgré cette campagne de séduction, le comité croit toujours que le Projet Laurentia, tel que présenté par le Port de Québec, aura un impact majeur sur la qualité de vie des citoyens par la détérioration de la qualité de l'air déjà préoccupante pour le secteur et les effets sur la santé humaine qui en découlent.

Mémoire du Comité déposé en 2016 peut être consulté à partir du lien suivant :

<http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2017/02/Memoire-CVAP-Beauport-2020-VF.pdf>

Mémoire déposé en 2019 :

Microsoft Word - Écogestion Mémoire CVAP - 2019 (v2).docx

Mémoire du comité déposé en décembre 2020 :

Microsoft Word - Mémoire CVAP - Projet Laurentia - Livrable 2- FINAL.docx

Le processus d'évaluation dans son ensemble peut être consulté à partir du lien suivant:

http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2016/02/Process_ACEE.jpg

Voici le lien pour le rapport annuel 2018 du CVAP :

http://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/01/CVAP_Rapport_Annuel_2018-18-02-2019.pdf

Enfin, une section du site internet de l'Administration portuaire de Québec porte sur le projet Beauport 2020 :

<http://www.portquebec.ca/projets/a-propos-du-port/developpement/projets-davenir/agrandissement-secteur-beauport>

Comité conseil « Mon environnement ma santé »

Martial Van Neste | Président

Membre du Comité MEMS

Nous participons à un important comité qui vise à dresser un portrait complet de l'environnement. Ce comité animé par la Santé publique est composé de scientifiques, de fonctionnaires, de représentants des industries, de l'incinérateur, mais aussi d'autres représentants de conseil de quartier.

Les travaux du comité ont été passablement ralentis cette année en regard de la COVID. Il faut préciser que le comité est animé par la Santé publique, par conséquent des intervenants importants ont plutôt été réaffectés à la lutte à la pandémie.

Cela n'a cependant pas empêché le travail important de scientifiques qui ont fait des prélèvements de la qualité de l'air. Suite à une subvention fédérale, les prélèvements et les études seront encore plus sophistiqués que prévu. Nous aurons donc un portrait plus détaillé.

4. TRANSFORMATION DU QUARTIER

Nouveau complexe hospitalier

Martial Van Neste

Membre du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier

Contexte

Dans le cadre du projet de nouveau complexe hospitalier devant regrouper les fonctions des hôpitaux de l'Enfant-Jésus et de l'Hôtel-Dieu de Québec, un « comité de voisinage » a été mis sur pied en novembre 2016. Un membre du Conseil de quartier, Martial Van Neste y participe. Ce comité comprend la direction de l'hôpital, la direction de projet de la Société québécoise des infrastructures, des représentants de la ville, du RTC ainsi que d'autres citoyens des quartiers Lairet et Vieux-Limoilou. Il vise à informer les résidents, commerçants et organismes communautaires du quartier de l'évolution du projet de construction du nouveau centre hospitalier. Il permet également à ces mêmes membres d'exprimer leurs préoccupations, de se concerter et de proposer des suggestions pour minimiser les impacts négatifs du projet sur le quartier.

Enjeux de transport actif dans le quartier

Martial Van Neste

Président de la Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le quartier Maizerets est traversé par de grands axes routiers et ferroviaires qui ceignent et coupent notre quartier. Beaucoup de citoyens sont inquiets de la circulation automobile et de la sécurité des piétons, surtout des enfants autour des écoles. Cette situation est l'héritage du fait que dans les années cinquante, Maizerets était une des premières banlieues de Québec. Cette situation fait en sorte que même si nous sommes bien desservis en termes de pistes cyclables récréatives avec la piste Montmorency et la piste Des Cheminots, nous n'avons pas de connexions suffisantes avec le reste de Limoilou. C'est particulièrement le cas pour La Canardière et la 18e Avenue où le tunnel est dangereux et pour lequel nous demandons des aménagements.

L'amélioration des conditions pour le transport actif (marche et vélo) est donc très importante pour le conseil. Les réaménagements de la piste cyclable sur Henri-Bourassa ont été discutés avec la ville. Nous sommes contents des aménagements sur la rue de la Ronde, mais la signalisation de détournement a été insuffisante et cela a créé de nombreux problèmes pour les résidents de la section entre la 22ième et la 18ième rue en raison des cyclistes qui n'empruntent pas la voie de contournement et qui roulent sur le trottoir. Des représentations ont été faites par le conseil et la problématique n'est pas encore résolue à notre satisfaction.

Plaidoyer Littoral-Est

Marie-Hélène Deshaies

Inquiet et préoccupé par la mise en place d'une zone d'innovation sur le territoire de Maizerets sans discussions ni débats avec les premières personnes concernées soit les citoyen.nes du quartier, le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets a formé, à l'hiver 2020, un sous-comité de travail chargé d'ouvrir la discussion et la réflexion sur cet enjeu très important pour les résident.es du quartier. Devant l'impossibilité de tenir des rencontres avec les résident.es dans le contexte de la pandémie, le sous-comité a travaillé à la rédaction d'un document présentant, pour fins de discussion, les principes sur lesquels devrait reposer tout développement dans le quartier Maizerets. Poursuivant le travail entrepris par le Conseil de quartier précédemment (Politique d'écoquartier Maizerets en 2014 et Déclaration citoyenne de Maizerets sur la santé en 2015), le Plaidoyer pour un littoral Est écologique, social et économique propose des critères à respecter autour de cinq grands thèmes : la gouvernance, la biodiversité, l'habitation, la mixité des usages et la mobilité.

Le Plaidoyer, rendu public en septembre 2020, a reçu un très bon accueil parmi la population et a suscité l'enthousiasme entraînant ainsi la mise en place d'une Table citoyenne Littoral Est composé de citoyen.nes des quartiers concernés, de représentant.es de groupes préoccupés par l'environnement et l'aménagement urbain et d'associations étudiantes de l'Université Laval. La Table est devenue officiellement autonome à l'automne 2020 et le Conseil de quartier continue à y participer. Deux pôles d'action animent la Table citoyenne Littoral Est soit l'opposition au

projet d'agrandissement du Port de Québec (le projet Laurentia) et le développement d'un Littoral Citoyen (par et pour les résident.es des quartiers concernés).

Le projet d'agrandissement du Port de Québec : le projet Laurentia

Marie-Hélène Deshaies

Inquiet des multiples conséquences du projet Laurentia sur la qualité de vie des citoyen.nes de Maizerets (circulation lourde, qualité de l'air, conflits d'usage, etc.), c'est le 11 novembre 2020 que le conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizeret a adopté officiellement une proposition s'opposant à ce projet d'agrandissement du Port de Québec. La pertinence de cette prise de position a d'ailleurs été confirmée par le dépôt du rapport provisoire de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada le 16 novembre. Ce rapport mentionnait notamment que le projet Laurentia est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants sur la qualité de l'air et la santé humaine liés à l'augmentation des émissions de contaminants atmosphériques tant dans la phase de construction que dans celle d'exploitation. Tout en participant sa participation à la Table citoyenne Littoral Est, le Conseil de quartier de Maizerets a mené différentes interventions afin de mettre en lumière les risques associés à ce projet : plusieurs interventions médiatiques; prise de contact auprès des autres conseils de quartier afin de les sensibiliser à ce dossier; lettres aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux.

5. VIE DÉMOCRATIQUE

Composition du conseil d'administration

- Étienne Blanchette, trésorier
- Marie-Hélène Deshaies, vice-présidente
- Eve Duhaime
- Josephine Hénault, présidente
- Marcel Paré
- Martial Van Neste, secrétaire
- Andrée-Anne Verret

Administratrice sans droit de vote

- Geneviève Hamelin, Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet

Les procès-verbaux sont rédigés par la très efficace secrétaire d'assemblée Claude Morissette.

Participation à des comités

Comités, sous-comités et groupes de travail internes au conseil d'administration liés à des projets subventionnés.

Participation de membres du CA à des comités ou groupes de travail externes au Conseil de quartier :

- Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
- Comité de vigilance du Port de Québec
- Comité cohabitation Port communauté
- Table de concertation Vélo des conseils de quartier
- Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
- Limoilou, mon environnement, ma santé

Consultations publiques

Consultations publiques et demandes d'opinions au conseil de quartier de Maizerets en 2020

Date : 10 mars 2020

Sujet : Décontamination de la zone industrielle Canardière, dont le garage municipal

Projet de règlement : *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 570 751, 1 570 753, 4 355 948, 4 355 949, 6 329 659, 6 329 660 et 6 329 661 du cadastre du Québec, R.C.A1V.Q. 387*

Principal commentaire ou question : Préoccupations en lien avec la poussière et la circulation de véhicules lourds pour la décontamination.

Recommandation du conseil de quartier : Approuver la modification

Décision du conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 10 mars 2020

Sujet : Projet de logement social, les habitations Marie-Clarisse

Projet de règlement : Séance d'information à la demande de l'élue du district

Principal commentaire ou question : Pour les voisins du site, un bâtiment de 4 et 6 étages est surprenant sur un site laissé vacant depuis plusieurs années.

Recommandation du conseil de quartier : Accueil favorable au projet de logement social

Décision du conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 18 juin 2020

Sujet : Assouplissements au sujet des escaliers en marge avant et au sujet des tabliers de manœuvre dans certaines zones.

Projet de règlement : *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 18103Ha, 18104Hc, 18113Hc, 18115Hc, 18205Ha, 18208Hc, 18218Ma, 18408Hb, 18410Hb et 18414Hb, R.C.A.1V.Q. 391*

Principal commentaire ou question : Demandes de précisions

Recommandation du conseil de quartier : Approuver la modification

Décision du conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 10 novembre 2020

Sujet : Permission pour un café-terrasse aux Brasseurs sur demande

Projet de règlement : Règlements modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation et relativement à une demande d'occupation, sur le lot numéro 1 316 659 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 413 et 414

Principal commentaire ou question : Suggestions pour limiter les impacts sur les voisins.

Recommandation du conseil de quartier : Approuver la modification + prévoir mitigation

Décision du conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 8 décembre 2020

Sujet : Autorisation pour l'organisme Au Trait d'Union

Projet de règlement : Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Au Trait d'Union Québec pour l'utilisation du lot numéro 1 316 839 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 415

Principal commentaire ou questions : Un citoyen trouve qu'il y a trop de ce type d'organisme dans ce pâté de maisons. Le conseil de quartier salue de son côté l'arrivée de l'organisme dans le quartier.

Recommandation du conseil de quartier : Approuver la modification

Décision du conseil d'arrondissement : Modification approuvée

En plus de ces demandes d'opinion, le conseil de quartier a été appelé à participer à des consultations publiques de la Ville sur divers sujets. Entre autres : la stratégie de sécurité routière, la participation citoyenne, l'ancien dépôt à neige de Beauport, etc.

6. ÉTATS FINANCIERS

L'état des revenus et des dépenses pour 2019 et le bilan de fin d'année

Conseil de Quartier Maizerets				
État des résultats				
pour la période se terminant le 31 décembre 2020				
Revenus de fonctionnement	Reçu	A recevoir		
Subvention Fonctionnement VdQ	\$2 660,79	\$0,00	Encaissement de la subvention 2019 cett	
Revenus totaux	\$2 660,79			
Dépenses de fonctionnement	Dépensé	Budget	Balance	
Secrétariat	\$990,00	\$1 520,00	\$260,00	
Communications et site Web	\$472,37	\$450,00	-\$22,37	
Frais bancaires	\$71,84	\$100,00	\$28,16	
Divers	\$35,00	\$100,00	\$65,00	REGISTRE ENTREPRISE
Total dépenses de fonctionnement	\$1 569,21	\$2 170,00	\$330,79	
Projets				
Fêtes de quartier	\$222,06		\$0,00	
Total des projets	\$222,06	\$0,00	-\$222,06	
Dépenses totales	\$1 791,27			
Revenu totaux	\$2 660,79			
Revenu net	\$869,52			
En Caisse au 1 janvier 2020	\$264,73			
En Caisse au 31 décembre 2020	\$1 443,01			
Variation de l'encaisse durant l'année	\$1 178,28			
Dépenses non passées au compte (passif)	0			

Conseil de Quartier Maizerets		
Bilan		
au 31 décembre 2020		
Actifs		
	Encaisse	1 443,09
Passifs		
		0
	Total comptes à payer	0
Avoir net		1 443,09